

# PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

Commune de

**GRIES**

## LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

### REVISION DU POS EN PLU

#### ARRET

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 05 juillet 2018 ,

A GRIES,  
le 05 juillet 2018

Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER

Atelier [inSitu]

 **atip**  
Agence Territoriale d'Ingénierie Publique



	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
<b>SERVITUDES RELATIVES A L'UTILISATION DE CERTAINES RESSOURCES ET EQUIPEMENTS</b>		II				
<b>Energie</b>		IIA				
<b>Electricité et Gaz</b>	I4	IIAa1 Electricité	Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (électricité)	Articles 12 et 12 bis de la loi du 15 juin 1906 modifiée Article 298 de la loi de finances du 13 juillet 1925 Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée		Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL ex DRIRE) 2, route d'Oberhausbergen B.P. 81005/F 67070 STRASBOURG Cedex  Electricité de Strasbourg 26, boulevard du Président Wilson 67953 STRASBOURG Cedex 9
			<u>Lignes électriques exploitées par Electricité de Strasbourg :</u>  - ligne 63 kv Haguenau – Rohrwiler (C338) - ligne 63 kv Bischwiller – Haguenau (C364)			

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
	I3	IIAa1 Gaz	<p>Périmètres de servitude autour d'une ligne aérienne d'électricité et d'une canalisation de gaz (canalisation de gaz)</p> <p><b><u>Canalisations de transport de gaz exploitées par GRT Gaz :</u></b></p> <p>- canalisation <b><u>GEUDERTHEIM – WISSEMBOURG</u></b> – DN 150 – PMS 67,7 bar (servitude non aedificandi portant sur une bande de 4 m à droite et 2 m à gauche dans le sens GEUDERTHEIM vers WISSEMBOURG)</p> <p>- canalisation <b><u>WEITBRUCH – BISCHWILLER</u></b> – DN 80</p> <p>- canalisation <b><u>WEITBRUCH – GRIES</u></b> – DN 80</p>	<p>Article 12 de la loi du 15 juin 1906 modifiée</p> <p>Article 35 de la loi n° 46.628 du 8 avril 1946 modifiée</p> <p>Article 25 du décret n° 64.81 du 23 janvier 1964</p> <p>Décret du 14 octobre 2003</p> <p>Décret du 6 août 2006</p>		<p>Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL ex DRIRE) 2, route d'Oberhausbergen B.P. 81005/F 67070 STRASBOURG Cedex</p> <p>GRT gaz Région Nord Est SIGT 7, rue des Compagnons-BP731 CORMONTREUIL 51677 REIMS CEDEX</p> <p>GRT gaz Région Nord Est Agence d'exploitation de Strasbourg rue Ampère CS41016 67451 Mundolsheim Cedex</p>

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
<b>Hydrocarbures</b>	11	<b>IIAc</b> IIAc2	Construction et exploitation de pipe-line d'intérêt général  <u>Pipelines exploités par la Société du Pipeline Sud-Européen :</u>  - pipelines diamètre 34" et diamètre 40" : canalisations parallèles + câble coaxial LGD n° 393  - pipeline de la Raffinerie de Lorraine diamètre 18"  - pipeline de la Société de l'Oléoduc de la Sarre diamètre 16"	Article 11 de la loi de finances n°58.336 du 29 mars 1958 Décret n° 59.645 du 16 mai 1959 pris pour l'application dudit article 11	Décrets du 16 décembre 1960 et du 3 février 1972  Décret du 6 juin 1969  Décret du 24 février 1967	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL ex DRIRE) 2, route d'Oberhausbergen B.P. 81005/F 67070 STRASBOURG Cedex  Société du Pipeline Sud-Européen (S.P.S.E.) Service de Surveillance et d'Entretien de la Ligne B.P. 14 13771 FOS-SUR-MER Cedex  Total Petrochemicals France Direction des Pipelines 6, allée Irène Joliot Curie (Bt H) 69792 ST PRIEST Cedex

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
<b>Communications</b> <b>Voies ferrées et aérotrains</b>		<b>IID</b> <b>IIDc</b>				
	T1	IIDc1	Zones de servitudes relatives aux chemins de fer Servitude de visibilité sur les voies publiques  <u>Ligne SNCF n°146000 Vendenheim - Wissembourg</u>	Loi du 15 juillet 1845 sur la police des chemins de fer Code de la voirie routière Article L 114-1 à L 114-6	La loi elle même	S.N.C.F. Délégation Territoriale EST 17, rue Pingat 51100 REIMS 03.26.78.23.30
			<b>La notice technique de la S.N.C.F. est annexée à la présente liste des servitudes</b>			
<b>Réseau routier</b>		<b>IIDd</b>				
	EL7	IIDd3a	Servitudes attachées à l'alignement des voies nationales, départementales ou communales  <b>(Voirie Communale) :</b>  . Chemin de Kurtzenhouse . Rue du saut de lapin . Chemin de Haguenu . Rue Schlittweg	Décret n° 62.1245 du 20 octobre 1962 Code de la voirie routière Articles L 112-1 à L 112-7	Approuvé le : 3 juillet 1956 3 juillet 1956 29 janvier 1960 9 janvier 1962	Mairie de Gries 67240 GRIES

(\*) Code de l'Urbanisme

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
<b>Circulation aérienne</b>	T4 et T5	<b>IIDe</b> IIDe1	Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage  <b>Aérodrome de HAGUENAU :</b> - aire de dégagement de l'aérodrome de Haguenau	Code de l'Aviation Civile Articles L.281-1 et R.241-1 à R.243-3	Arrêté ministériel du 18 novembre 1999	S.N.I.A. (ex-DGAC) Département Centre et Est 210, rue d'Allemagne B.P. 606 69125 LYON St-Exupéry Aéroport
<b>Télécommunications</b>	PT2	<b>IIE</b> IIE2	Servitude de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles  <b>Faisceau hertzien de Strasbourg à Lampertsloch :</b> - zone spéciale de dégagement (largeur de 250 mètres)	Code des Postes et des communications électroniques Articles L.54 à L.56-1 Articles R.21 à R.26-1	Décret du 6 juin 2013	ESID de Metz Caserne Ney CS 30001 57044 METZ CEDEX 01
	PT3	<b>IIE3</b>	Servitudes attachées aux réseaux de télécommunication  - Câble de transmission FT n° 1  - Câble de transmission FT n° 2	Code des Postes et des communications électroniques Articles L.45-1 et L.48	implanté en domaine public implanté en domaine public	ORANGE 101, rue de Louvois 51424 REIMS Cedex

	N° codifié des servitudes		NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	Textes législatifs et réglementaires permettant d'instituer la servitude	Actes instituant la servitude	Collectivité publique ou service responsable de la servitude
	Code alpha-numérique	Catégories de (*) servitudes				
<b>SERVITUDES RELATIVES A LA SALUBRITE ET A LA SECURITE PUBLIQUES</b>		<b>IV</b>				
<b>Sécurité publique</b>		<b>IVB</b>				
	PM1	IVB4	Plan de prévention des risques naturels prévisibles et plans de prévention des risques miniers - document valant PPRN  <b><u>Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI) des bassins versants de la Zorn et du Landgraben</u></b>	Code de l'Environnement Articles L 562-1 et suivants Code Minier article 94	Arrêté préfectoral du 26 août 2010	Direction Départementale des Territoires (DDT ex DDAF) 14, rue du Maréchal Juin BP 61003 67070 STRASBOURG Cedex

**NON SOUMIS A SERVITUDES :**

- Forêt communale de Gries
- Forêt communale de Kurtzenhouse
- ligne 20 kv Bischwiller - Spitalwald (B 689)
- ligne 20 kv Brumath - Kriegsheim - Weitbruch (B 738)
- ligne 20 kv Bischwiller - Rue de Dusenbach (B 809)
- Canalisation diamètre 80 : Weitbruch – Bischwiller  
Weitbruch - Gries GDS